



BARREAU
Aix-en-Provence

le journal du barreau d'Aix

Dans ce numéro

Janvier 2024 - JDB N°1

DANS LE RETRO DU BARREAU

Retour sur les évènements de janvier



FOCUS SUR UNE COMMISSION

Commission Mémoire du Barreau



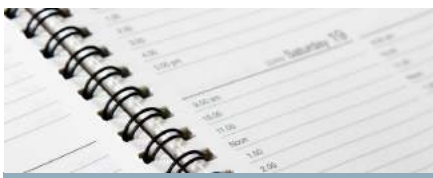
LA CHRONIQUE DU MOIS

Par Charlotte PEREZ



L'AGENDA

De février 2024



L'EDITO

de la Bâtonnière Monika MAHY-MA-SOMGA

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Le journal des pas perdus a longtemps animé la vie de notre Barreau. Autre titre, autre forme, autre temps mais dans le même esprit, voici le premier numéro d'un rendez-vous mensuel numérique que j'espère pouvoir pérenniser avec votre contribution. Évènements, vie des commissions de l'Ordre, chronique du mois, agenda... notre journal du Barreau d'Aix s'enrichira au fil des mois.

Bonne lecture à tous !

DANS LE RETRO DU BARREAU

LES PRESTATIONS DE SERMENT :

Le 16 janvier 2024 la Cour d'Appel d'Aix en Provence accueillait 156 impétrants des barreaux du ressort pour leur prestation de serment. Cette promotion a été placée sous la bienveillante protection de Maître Camille GIUDICELLI, décédée le 11 octobre 2023.

La promotion Camille GIUDICELLI *(extraits du discours de Mme la Bâtonnière)*

Camille GIUDICELLI avocate au barreau de Marseille, a prêté serment devant la cour d'appel d'Aix en Provence le 22 décembre 1947; elle était alors âgée de 21 ans. A cette époque, les avocats devaient assister aux exécutions de leurs clients condamnés à mort, A cette époque, elles étaient deux femmes seulement à prêter serment. Elle a mis ses talents au service de l'humanité dont elle avait une conscience et une connaissance aussi fine que profonde éclairée sans doute en cela par la philosophie, son autre passion.

Camille GIUDICELLI, c'était un tempérament, une pugnacité, des valeurs, une éloquence et une intelligence exceptionnels.

Ses maîtres mots étaient "avoir la volonté de vouloir" et "résister par fidélité à l'essentiel".

Jankélévitch, un philosophe qu'elle affectionnait particulièrement, soutenait que la tâche de l'Homme n'était pas de parler, mais d'agir.

*“ Ils
pourront
couper
toutes
les fleurs,
ils
n'empêcheront
pas le
printemps*

Lorsqu'elle fut décorée en décembre 2015 de l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur à Marseille, Camille GIUDICELLI avait terminé ses propos en citant le célèbre vers de Pablo Neruda, qui symbolise le reflet de la force qui est en tout être humain et qui se réveille au moment opportun :

« Ils pourront couper toutes les fleurs, ils n'empêcheront pas le printemps ».



Bienvenue à nos 26 nouveaux confrères :

- Me Alysée AUGUSTE
- Me Dora BRUN
- Me Mathis CAMPESTRIN
- Me Maxime CARREZ
- Me Bérénice COURTOIS
- Me Mathieu COUVÉ
- Me Aly DIALLO
- Me Orane DIGONNET
- Me Fanny DUCHESNE
- Me Marie DUFRENE
- Me Raphaël ESCONDEUR
- Me Laurine FABIANO
- Me Claire GIORDANO
- Me Thomas GRAMAGLIA
- Me Marion KERJEAN
- Me Geoffrey MANUGUERRA
- Me Bastien MARCHAL
- Me Rémy MASRI
- Me Melissa MENDEZ
- Me Ayrton MERCURIO
- Me Chloé MICHEL POINSOT
- Me Julie OKON
- Me Gwenaëlle PERRIN
- Me Alexandre POREZ
- Me Lara SOULIE-JULIEN
- Me Jean-Baptiste VELLARD



Une autre promotion du 16 janvier : 1984-2024

Monsieur le Bâtonnier Jean-Pierre RAYNE, Madame le Bâtonnier Catherine JONATHAN-DUPLAA, Monsieur le Bâtonnier Philippe KLEIN et Me Jean-Michel ROCHAS



BREVES DU CO
DU 8 JANVIER

L'EXPO "VISAGES DE LA LIBERTE"



Le 24 janvier 2024, à l'occasion de la journée internationale des avocats en danger, le barreau d'Aix-en-Provence en collaboration avec la Cour d'Appel, a accueilli l'exposition "Visages de la Liberté".

Cette exposition itinérante conçue en partenariat par l'Union internationale des Avocats et le Conseil National des Barreaux présente 15 portraits d'avocats en danger en 2023, poursuivis, jugés, condamnés ou assassinés pour la seule raison qu'ils exercent leur métier d'avocat.

Maître Laurence ROQUES (Avocate au barreau du Val de Marne, Membre des commissions Formation et Affaires européennes et internationales du CNB, Ancienne présidente du SAF) et Maître Richard SEDILLOT (Avocat au barreau de Rouen, Membre de l'OIAD Spécialisé en droit international, droit de la famille et droits de l'Homme) nous ont fait l'honneur d'intervenir lors du vernissage de l'exposition. Leurs discours engagés et leurs témoignages poignants ont participé à la réussite du lancement de cet événement organisé par le barreau.

Merci à Monsieur le premier Président Renaud Le Breton de Vannoise et Monsieur le Procureur général par intérim Thierry Villardo de leur accueil et leur collaboration.

L'exposition reste ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 jusqu'au 19 février.

← Pour en savoir plus vous pouvez télécharger les fiches de l'exposition en scannant le QR code.

FOCUS SUR UNE COMMISSION

Commission Mémoire du Barreau

“ recenser,
conserver
et exploiter
les archives
de notre Ordre

Créée en 2024 dans le souci de mettre en lumière l'histoire de notre Barreau, la Commission «Mémoire du Barreau» a pour objectif de recenser, conserver et exploiter les archives de notre Ordre, ainsi que tout document relatif à l'exercice de la profession d'Avocat à Aix-en-Provence.

Les membres de cette commission se réunissent une fois par mois :

- Madame le Bâtonnier Andrée MINGUET
- Maître Julian METENIER
- Maître Jérôme CAS
- Maître Christian DUREUIL
- Maître Hélène FLORENT-RACINE
- Maître Jean-Philippe ROMAN





Un premier appel à contributions est ici formulé à l'attention de tous les Avocats de notre Barreau, en exercice ou honoraires, afin de recueillir, en original ou en copie, tout document à visée historique (discours, photos, vidéos, articles de presse, etc) susceptible d'intéresser notre Ordre.

Une adresse courriel est mise à votre disposition à cette fin : memoire@barreauaix.com. Il est également possible de remettre directement ces documents entre les mains de Madame Claire RUDLOFF – l'Ordre pouvant se charger, si nécessaire, des éventuelles copies à réaliser.

L'AGENDA

de février 2024

- 1 EXPO "Visages de la Liberté" à la Cour d'Appel jusqu'au 19/02
- 2 Assemblée générale du CNB
- 2 Conférence des Cent à Nantes
- 2 Réunion de la Commission droit des Etrangers
- 5 Journée de la justice amiable
- 5 Conseil de l'Ordre
- 7 Audience Solennelle de Rentrée de la Cour d'appel
- 8 Réunion de la Commission Droit pénal, libertés et droits de l'homme
- 8 Réunion de la Commission droit immobilier
- 8 Formation Panorama en droit de l'urbanisme (17h/20h)
- 9 Audience Solennelle de Rentrée du Tribunal Judiciaire
- 13 Formation Déontologie : Histoire et tradition de la profession d'avocat (17h/19h)
- 14 Les rendez-vous de la Saint Valentin* consultations par la Commission famille
- 14 Réunion de la Commission Evènements du barreau
- 15 Réunion de la Commission Formation
- 15 Formation Pénale : Le contentieux des conditions de détention (17h/20h)
- 15 Réunion ouverte de la Commission Droit du Travail (17h00)
- 16 Réunion de la Commission famille
- 19 Formation droit des Affaires : Le dirigeant social sanctionné (17h/20h)
- 26 Réunion de la Commission Responsabilité Civile Professionnelle
- 27 Réunion de la Commission Mémoire du barreau
- 28 Réunion de la Commission Fixation des honoraires
- 29 Formation UJA Lexbase (18h/20h)

-  Evènements organisés par le barreau
-  Evènements extérieurs
-  Réunions de travail CO & commission
-  Formations de l'EDASE et du barreau

LA CHRONIQUE DU MOIS

par Charlotte Perez



Ainsi, de concert, la dernière page 2023 se tourne et le premier chapitre 2024 débute.

En parlant de concert, c'est au sublime théâtre du Jeu de Paume, cette fin décembre, devant une salle quasi comble que la troupe de la Nuit du Palais édition 2023 a offert au Bâtonnier Benoît Porteu de la Morandière, un spectacle mûrement travaillé, rempli de nouveautés et empreint d'humour.

L'émotion des aurevoirs sur la chanson « dernier jour de boulot » (sur le son « du dernier jour de disco » de Juliette Armanet) fut sincère et bienveillante, de même que les éloges qui ont fusé vers les nombreux participants au spectacle.

C'est également dans un hôtel de Maliverny riche de robes noires que le passage du bâton a eu lieu quelques jours plus tard. Les chaleureux applaudissements de la salle ont rythmé les pas du Bâtonnier sortant, descendant de la chaire tandis que la Bâtonnière élue y prenait place. Bienvenue Madame la Bâtonnière Mahy-Ma-Somga dans cette fonction officielle ô combien ardue, délicate mais sans doute passionnante !

Bienvenue également aux impétrants qui ont rejoint le barreau d'Aix-en-Provence en ce début d'année, nul doute que vous y trouverez votre place et que vous exercerez cette belle profession avec passion.

Belle année à tous !

*

RIEN DE PRÉVU POUR LA SAINT VALENTIN ?

séparation
pension alimentaire
divorce

droit de garde
divorce

ÇA VOUS DIRAIT UN TÊTE À TÊTE AVEC UN AVOCAT ?

Pour prendre rendez-vous scannez le QR CODE :

